

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

==--==

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 7

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 4

Qui ont pris part à la délibération : 9

SEANCE DU 29 MARS 2022

==--==

L'an deux mil vingt-deux et le 29 du mois de mars à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - Mme MATHIVET - Conseillers municipaux - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD, Membres

Pouvoir : M. VINCENT à Mme VIENOT - Mme MAIS à Mme MATHIVET

Absents excusés : M. VINCENT - Mme SAUQUET - M. CALMET - Mme MAIS

2 - COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CCAS - EXERCICE 2021

Le compte administratif 2021 présente toutes les informations obligatoires prévues par le législateur.

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021
002	Résultat reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	36 666,76 €
011	Charges à caractère général	16 166,79 €	013	Atténuations de charges	- €
012	Charges de personnel	83 601,16 €	70	Produits des services et ventes diverses	17 246,34 €
65	Autres charges de gestion courante	46 808,53 €	74	Dotations	105 225,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	3,93 €
67	Charges exceptionnelles	30,00 €	77	Produits exceptionnels	4 484,19 €
68	6817 - Provisions	1 476,57 €	7817	Reprise de provisions	
	TOTAL OPERATIONS REELLES	148 083,05 €		TOTAL OPERATIONS REELLES	126 959,46 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 111,40 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	1 111,40 €		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	227,00 €
	TOTAL DEPENSES	149 194,45 €		TOTAL RECETTES	127 186,46 €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2021		RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2021
001	Résultat reporté		001	Solde d'exécution de la SI reporté	4 416,25 €
RAR	Restes à réaliser		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	120,00 €	10222	FCTVA	- €
20	Immobilisations	- €	16	Emprunts et dettes assimilés	60,00 €
27	Autres immobilisations financières	1 100,00 €	27	Autres immobilisations financières	1 100,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 220,00 €		TOTAL OPERATIONS REELLES	1 160,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-258300925 20220329 2022-03-29D02 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2022

Affichage : 31/03/2022

La Vice-présidente, Véronique VIENOT

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 111,40 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	227,00 €		Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 111,40 €
				TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	1 111,40 €
	TOTAL DEPENSES	1 447,00 €		TOTAL RECETTES	2 271,40 €

Le résultat annuel de fonctionnement est en déficit à hauteur de 22 007.99 € en raison notamment du nombre de secours versés, de la réalisation d'une analyse des besoins sociaux sur l'exercice 2021 et de la prise en charges des dépenses non rattachées sur l'exercice 2020.

Toutefois, ajouté au résultat antérieur reporté (36 666.76 €), l'excédent 2021 reste positif à savoir : + 14 658.77 €.

Ce dernier sera repris intégralement au budget primitif 2022 en recette de fonctionnement.

En investissement, le solde d'exécution est en excédent de 824.40 € pour l'année 2021 soit un solde cumulé de 5240. 65 €. Il sera repris au BP 2022.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	149 194,45	127 186,46	1 447,00	2 271,40	150 641,45	129 457,86
Résultat exercice 2021	-22 007,99			824,40	-21 183,59	
Résultat antérieur reporté		36 666,76		4 416,25		41 083,01
Résultat de clôture 2021		14 658,77		5 240,65		19 899,42

Le Conseil d'Administration délibérant,

- OUI l'exposé de Madame Véronique VIENOT, Vice-présidente, et hors la présence de Monsieur le Maire, Président, absent excusé,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la maquette du compte administratif 2021 transmise à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration ;
- VU les résultats reportés de l'exercice précédent,

- **DECIDE à l'UNANIMITE D'ADOPTER** le compte administratif 2021 du budget du CCAS.

Pour extrait conforme, le 30 mars 2022.

Signé :
La Vice-Présidente
Véronique VIENOT